

Ce que vous
devez savoir
après avoir reçu
votre vaccin
Pfizer-BioNTech
contre la
COVID-19



NYC VACCINE FOR ALL:
SAFE, FREE, EASY

nyc.gov/covidvaccine

Avant de quitter le centre de vaccination :

- Si c'est votre première injection, prenez rendez-vous pour la deuxième dose.
- Assurez-vous d'obtenir une carte de vaccination sur laquelle figurent le nom du vaccin que vous avez eu et la date à laquelle vous l'avez reçu. Munissez-vous de cette carte lors de votre rendez-vous pour la deuxième dose. Prenez-la en photo ou faites-en une photocopie, et conservez l'original dans un endroit sûr.

Quels sont les effets secondaires du vaccin ?

Quelques-uns des effets secondaires les plus courants sont des douleurs ou un gonflement à l'endroit au point d'injection, des maux de tête, des courbatures, de la fatigue et de la fièvre. Les effets secondaires sont plus courants après la deuxième injection et plus rares chez les personnes âgées. En général, les effets secondaires :

- sont légers à modérés et durent environ un ou deux jours ;
- se déclarent dans les trois jours suivant la vaccination (très souvent le lendemain de la vaccination).

Que faire en cas d'effets secondaires ?

Appelez votre prestataire de soins de santé si vous présentez des effets secondaires qui vous inquiètent ou qui ne disparaissent pas au bout de quelques jours, ou si la rougeur ou la douleur au point d'injection augmentent après 24 heures. Discutez de la possibilité de prendre un médicament en vente libre, comme de l'acétaminophène (Tylenol) ou de l'ibuprofène (Advil), avec votre prestataire de soins de santé.

● ● ●

Prenez la deuxième dose même si vous avez présentez des effets secondaires après la première dose, sauf en cas d'indication contraire de votre prestataire de soins de santé.

● ● ●

Vous pouvez signaler les effets secondaires à travers l'application mobile v-safe des Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) sur **vsafe.cdc.gov**. Vous pouvez également signaler les effets secondaires à travers le système de signalement des événements indésirables liés aux vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS), qui est géré par les CDC et par l'Agence des produits alimentaires et médicamenteux sur **vaers.hhs.gov/reportevent.html** ou en appelant le 800 822 7967. Les informations que vous communiquez resteront confidentielles.

Il existe un très faible risque d'inflammation du cœur (myocardite) ou des tissus autour du cœur (péricardite) après avoir reçu le vaccin Pfizer. Consultez un médecin immédiatement si vous présentez l'un des symptômes suivants dans la semaine suivant la vaccination :

- douleurs à la poitrine ;
- essoufflement ;
- rythme cardiaque accéléré, palpitations ou cœur qui bat fort.

Dites au prestataire de soins de santé que vous consultez que vous avez reçu le vaccin Pfizer.

Est-il possible d'avoir une réaction allergique au vaccin ?

Les réactions allergiques sont rares et commencent généralement de quelques minutes à une heure après la vaccination. Les symptômes liés aux réactions allergiques sévères sont des difficultés respiratoires, un gonflement du visage et de la gorge, un rythme cardiaque accéléré, une éruption cutanée sur tout le corps, des vertiges et une faiblesse. Si vous pensez avoir une réaction allergique sévère, composez le **911** ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche.

La deuxième dose doit-elle correspondre au même vaccin que la première dose ?

Oui. Si votre première dose est Pfizer, votre seconde dose doit être également Pfizer.

Et si je ne peux pas me rendre au rendez-vous pour ma deuxième dose ?

Vous devriez reporter votre rendez-vous dès que possible après cela. Faites-vous administrer votre seconde dose quel que soit le temps écoulé depuis la première dose.

Qui devrait recevoir une troisième dose ou une injection de rappel du vaccin ?

Les personnes modérément à sévèrement immunodéprimées en raison d'un problème de santé ou d'un traitement devraient recevoir une troisième dose après leur deuxième injection.

Toute personne admissible doit recevoir une injection de rappel. Si vous avez reçu deux doses de Pfizer et avez 18 ans ou plus, vous pouvez recevoir une injection de rappel du vaccin Pfizer ou Moderna après votre deuxième injection. Les jeunes de 12 à 17 ans ne peuvent recevoir qu'une injection de rappel du vaccin Pfizer.

Plus d'informations, consultez le site **on.nyc.gov/third-dose-vs-booster**.

Quand le vaccin commence-t-il à agir ?

Bien que la protection commence à s'établir après la première dose, le vaccin est plus efficace après deux doses et beaucoup plus efficace après une injection de rappel. Vous êtes considéré(e) comme étant à jour dans vos vaccins après avoir deux doses du vaccin Pfizer (plus une troisième dose, si vous êtes admissible) et une injection de rappel.

Le vaccin ou la consultation en centre de santé me seront-ils facturés ?

Non. Si vous avez une assurance, le service sera peut-être facturé à la compagnie d'assurance, mais ni un co-paiement ni aucun autre montant ne vous seront demandés pour le vaccin.

Mes données personnelles sont-elles protégées ?

Vos données personnelles sont confidentielles et protégées. Des données de base à votre sujet (telles que votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre date de naissance, votre race, votre groupe ethnique, la date de la vaccination et le type de vaccin reçu) seront communiquées au département de la Santé et de l'Hygiène mentale de la ville de New York (département de la Santé de NYC) tel que requis par la loi.

Puis-je cesser de pratiquer les gestes barrières contre la COVID-19 après m'être fait(e) vacciner ?

Une fois entièrement vacciné(e), vous pouvez faire certaines activités sans porter de masque, en particulier en plein air. Toutefois, nous vous recommandons de garder le masque dans tous les lieux publics fermés pour votre propre protection et celle des autres. De plus, vous devez respecter les exigences en matière de port du masque de tous les endroits dans lesquels vous vous rendez, comme les entreprises, les écoles ou lieux de travail ou encore lorsque vous prenez les transports en commun.

Où puis-je obtenir davantage d'informations ?



Département de la Santé de NYC :
nyc.gov/covidvaccine

**Département de la santé
de l'État de New York :**
covid19vaccine.health.ny.gov

CDC :
cdc.gov/covidvaccine



Et si j'ai d'autres questions ?
Appelez votre prestataire de soins
de santé ou le **311**.

